

Note aux rédactions

Vendredi 21 mai 2021



Doublment de la RD 70 : Phase de préparation de nuit du mardi 25 mai au vendredi 4 juin 2021

La phase de suppression de l'accès au centre commercial venant de Raismes étant désormais achevée, le Département du Nord engagera le mardi 25 mai 2021 une nouvelle phase de préparation du chantier de doublment de la RD 70. Les travaux seront réalisés de nuit, entre 21h00 et 6h00.

Cette nouvelle phase consistera à achever la démolition du terre-plein central, à déposer l'éclairage et à réaliser les travaux concessionnaires en traversée de chaussée. Les entreprises chargées de la réalisation des travaux devront employer des personnes inscrites dans un parcours d'insertion. Ce sont plus de 1400 heures d'insertion qui sont prévues dans le cadre de cette première phase de travaux.

La RD 70 sera ainsi intégralement interdite à la circulation entre la rue Evariste Galois et la rue Boussingault, et dans le sens Petite Forêt vers Raismes, sur la section comprise entre l'autoroute A23 et la rue Boussingault.

Une déviation sera mise en place :

- Pour les usagers en provenance de Raismes (RD 70) par la rue Evariste Galois et la rue Yves Leleu.
- Pour les usagers en provenance de Petite Forêt (RD 70) par l'échangeur n°11 de l'autoroute A23.
- Pour les usagers en provenance de Valenciennes par l'A23, l'accès direct sur la RD 70 sera coupé en direction de Raismes. Ils devront prendre la sortie vers le centre commercial pour reprendre ensuite la rue Yves Leleu et la rue Evariste Galois.

Le montant total des travaux de cette première phase s'élève à 5 772 760 € TTC dont 1 772 760 € TTC financés par le Département du Nord, 2 000 000€ HT par la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole et 2 000 000€ TTC par les sociétés Auchan- Ceetrus.



